

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-**  
**VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
01/04/2026

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29  
Présents : 26  
Procurations : 02  
Votants : 28

**OBJET :**

**FINANCES**

-----  
**Budget Primitif  
2026**

**Budget Camping  
Nogarède**  
-----

En l'an deux mille vingt-six et le seize avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme COSTASECA-VIDALOU Bernadette, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. LABELLE Thierry, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PUIGMAL Patrick, Mmes BOISORIEUX Michelle, DUNYACH Monique, BARANOFF Brigitte, MM. DERBOIS Guy, MARITON Bruno, BRISSAUD Nina, MM. MAS Jean-Louis, FROIDEVAUX Sébastien, PEJOAN Philippe, Mmes MILLET Frédérique, GRIERSON Anne, MM. ROIG Julien, PARAYRE Jean, MORET Thierry, Mme MARTINEZ Montserrat, Mmes WICKENBURG Sarah, ROCA Aurélie, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BENARD Gisèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à M. ANGULO José, Adjoint ; M. BRULE François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme ROCA Aurélie, Conseillère Municipale ;

Absent : BELTRAN José, Adjoint,

Secrétaire de séance : M. ROIG Julien, Conseiller Municipal

VU la délibération portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire.

CONSIDERANT que le budget proposé et présenté en équilibre, sincère et véritable,  
Il est proposé au Conseil Municipal de voter comme suit le budget Camping Nogarède 2026,

**En dépenses de fonctionnement**

Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Chapitre 012- Charges de personnel	
Chapitre 014 - Atténuations de produits	-
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	5,83
Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	-
Chapitre 68 - Dotations pour provisions (Op. Réelles)	-
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	16 400,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	
Chapitre 002 - Déficit reporté N-1	53 552,17
<b>TOTAL</b>	<b>69 958,00</b>

**En recette de fonctionnement**

Chapitre 013 - Atténuation de charges	
Chapitre 70 - Produits des services , du domaine et vente diverses	-
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	69 958,00
Chapitre 76 - Produits financiers	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	
Chapitre 78 - Reprises sur amort. et provisions (Op. Réelles)	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	-
Chapitre 002- Excédent reporté N-1	
<b>TOTAL</b>	<b>69 958,00</b>

### En dépenses d'investissement

Chapitre 10 - Dotation et fonds de réserves	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	
Chapitre 21 - Travaux	73 352,00
Chapitre 23 - Travaux en cours	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
Déficit d'investissement reporté N-1 - 001	
<b>TOTAL</b>	<b>73 352,00</b>

### En recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à section	16 400,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	
Chapitre 024 - Cessions immobilières	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	
Chapitre 21 - Autres reversements d'invest,	
Chapitre 001 - Excédent reporté N-1	56 952,00
<b>TOTAL</b>	<b>73 352,00</b>

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

**DECIDE à la MAJORITE de ses membres présents ou représentés (6 abstentions)**

- **DE VOTER** comme exposé ci-dessus le budget primitif 2026 - **Budget Camping Nogarède**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	69 958,00	69 958,00
Section d'investissement	73 352,00	73 352,00

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

**Le Maire de CERET**  
**Michel COSTE**



**Le secrétaire de séance,**  
**Julien ROIG**



Le Maire de CERET  
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.